

## Communiqué

### **Feu vert de la Municipalité pour un établissement psychosocial médicalisé sur la propriété des Chevreuils à Vers-chez-les-Blanc**

**La Municipalité a validé l'orientation concernant l'avenir de la parcelle communale des Chevreuils. L'option retenue consiste à octroyer un droit distinct et permanent (DDP) de superficie à la Fondation Praz-Soleil pour y implanter un établissement psychosocial médicalisé (EPSM) en collaboration étroite avec la Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud (DGCS). Le projet de la Fondation Praz-Soleil et les conditions d'octroi du DDP seront détaillés dans un préavis qui sera soumis début 2026 au Conseil communal.**

La Municipalité confirme une affectation pérenne de la parcelle des Chevreuils située à la route du Jorat 80, 80a et 80b. Ce choix prévoit l'octroi d'un droit distinct et permanent (DDP) de superficie portant sur une emprise de 8'040 m<sup>2</sup> pour une durée de 90 ans, au profit de la Fondation Praz-Soleil, active depuis 2010 dans le domaine du court-séjour psychiatrique dans le canton et accompagnée par l'Etat de Vaud qui soutient financièrement également ce projet.

Pension de famille à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, devenue propriété communale dans les années 60, plusieurs restaurateurs-hôteliers se sont succédé à l'Hostellerie des Chevreuils avant sa fermeture définitive en 2016. Afin d'occuper les lieux provisoirement, une activité de parahôtellerie à vocation sociale a alors été confiée à la coopérative Démarche et, en 2022, un APEMS y a été ouvert pour couvrir des besoins urgents en infrastructure parascolaire à Vers-chez-les-Blanc.

Les bâtiments du site nécessitent d'importantes interventions de mise en conformité que les activités transitoires actuelles ne permettent pas d'envisager. L'orientation retenue par la Municipalité permettra donc de pouvoir faire vivre les lieux de façon pérenne et dans le prolongement de la vocation initiale d'hébergement du site, tout en lui assurant une rénovation et une réhabilitation par le futur titulaire du DDP.

La Ville a trouvé un partenaire idéal dans le Pôle de psychiatrie et d'addictions (PPAD) de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) qui cherchait à implanter un établissement psychosocial médicalisé, destiné à l'accueil de 25 jeunes adultes (18 à 30 ans) pour des séjours psychiatriques de courte durée, comprenant également un tea-room ouvert au public. La Municipalité espère ainsi offrir au Canton et à la Fondation Praz-Soleil un cadre conventionné sur le long terme pour le développement de cette structure, conforme au programme d'investissement et de modernisation des EPSM demandé par l'Etat de Vaud.

« Nous nous réjouissons de cette collaboration qui permet d'offrir, sur la parcelle des Chevreuils, un cadre de vie et de soins en court-séjour adapté à de jeunes adultes en situation de vulnérabilité, tout en préservant la vocation d'accueil et d'hébergement du site. Ce projet est l'aboutissement d'un travail de coordination de longue haleine entre la Ville de Lausanne, d'une part, et le Canton et la Fondation Praz-Soleil, d'autre part », commentent, d'une seule voix, Natacha Litzistorf, conseillère municipale en charge du Logement, de l'environnement et de l'architecture et Thierry Rapin, président de la Fondation Praz-Soleil.

Après validation du préavis par le Conseil communal, et signature du DDP, dans le courant du premier trimestre 2026, la Ville de Lausanne confiera le développement du projet à la Fondation

Praz-Soleil, accompagnée par les services cantonaux, pour une ouverture envisagée à l'horizon 2031. Dans l'intervalle, la Ville accompagnera la coopérative Démarche dans ses recherches d'un nouveau site d'hébergement, en remerciement pour son ouverture d'esprit et de sa collaboration, et délocalisera l'APEMS dans de nouveaux bâtiments à Vers-chez-les-Blanc.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, tél. +41 79 647 99 85**
- **Thierry Rapin, président de la Fondation Praz-Soleil, tél. +41 79 646 98 88**
- **Eduardo Tajuelo, architecte conseil, PPAD, Direction générale de la cohésion sociale, Canton de Vaud, tél. +41 21 316 61 30**

Lausanne, le 28 janvier 2026